

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 18 (1904)

Heft: 4

Artikel: Les armoiries et l'art populaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Universis et singulis regibus principibus ducibus marchionibus comitibus vicecomitibus admirallis capitaneis castellanis et eorum locatenentibus necnon et potestatibus prepositis burgorum et civitatum custodibus ceterisque officariis de mistr[alibus], ad quorum noticias presentes littere pervenerint, prepositus ballivi et consules burgi de Streueline in Scotia salutem in filio virginis gloriose. Quoniam, ut ait Seneca, non amicitie reddas testimonium sed veritati, hinc est, quod vestris universitatibus tenore presentium veraciter innotescimus, quod Conradus de Scharnachtal armiger, familiaris ducis Sabaudie ac lator presentium, le table rounde ceteraque loca et mirabilia infra regnum Scotie personaliter visitavit et inter alia fontem beate Katerine virginis, ubi oleum purissimum in dies ebulliat et emanat, ac etiam de pisce, qui non habet quicquam odoris in ventre secundum naturam laci, in qua crescunt et existunt, gustavit et comedit, in qua quidam lacu extat ventus sine undis et unde grandes econverso sine vento una cum insula mobili prout ventus agitatur et insufflat, ceteraque sibi, ut asserit, mirabilia brevitatis gratia pretermittimus. Datum nostro sub sigillo communi apud burgum nostrum antedictum penultimo die mensis Januarii anno domini millesimo quadringentesimo quadragésimo septimo etc.

Railston 1447 (cum paraphe).

Im übrigen vgl. Geschichtsforscher III 166 ff., 469).

Les armoiries et l'art populaire.

Quoique le «Fribourg Artistique» ne soit sûrement pas inconnu à la plupart des lecteurs de nos «Archives», je voudrais signaler cette intéressante publication à ceux qui ne l'ont pas eu encore entre les mains.

Développer dans les esprits le goût du Beau, mettre sous les yeux de ceux qui les ignorent les merveilles dont notre pays est plein, tirer de l'oubli le nom des artistes et des artisans obscurs qui nous ont laissé tant de marques de leur génie, faire comprendre à la génération actuelle l'attrait puissant du passé, ce grand éducateur, tel est le but poursuivi par l'ouvrage si instructif et captivant qui fait l'objet de notre modeste étude.

Cette Revue d'Art en est à sa quatorzième année d'existence et nous lui souhaitons longue vie! Au point de vue archéologique et artistique, le canton de Fribourg offre un filon inépuisable à ceux qui veulent bien l'exploiter et les musées, les églises, les vieilles maisons si délicieusement pittoresques et les ruines altières des châteaux de jadis n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

Tous les ans, le «Fribourg Artistique» publie une préface, sorte de coup-d'œil rétrospectif sur les travaux de l'année écoulée: ce travail a été confié à plusieurs reprises à l'un des meilleurs critiques d'art de Fribourg, M. G. de Montenach; servi par une érudition remarquable, un profond sentiment artistique et une plume d'une rare élégance, les pages qu'il nous offre sont autant de petits chef-d'œuvres.

En 1903, M. de Montenach nous a donné un plaidoyer vibrant en faveur de l'art de nos pères, cet art sain et vigoureux qui a traversé les siècles en conservant toute sa jeunesse et devant les manifestations duquel nous nous sentons toujours saisis d'admiration. Mais trop souvent encore, dédaigneux, ou peut-être seulement ignorants des beautés que nous avons à notre porte, nous allons chercher au loin des impressions artistiques; les trésors que nos ancêtres nous ont légués nous en procureraient d'aussi vives et d'aussi pures si nous y apportions plus d'attention.

Le «Fribourg Artistique» a déjà publié plusieurs travaux sur l'Héraldique, cette noble science étant intimement liée à l'histoire et à l'archéologie. A ce propos, nous pouvons constater avec plaisir que l'étude du blason fait de sérieux progrès chez nous, grâce au zèle et à l'initiative de quelques héraldistes désireux de vulgariser cette langue pleine d'intérêt pour qui veut bien en pénétrer les mystères.

«Le blason est une histoire vivante et animée», écrivait M. le vicomte de Magny, le grand héraldiste français, et en effet combien précieuse est son aide pour éclaircir parfois des points d'histoire restés obscurs et sur lesquels les documents écrits font défaut.

Au point de vue de la décoration, le blason imprimera toujours un cachet très spécial à tout ce qui lui sera demandé d'orner: un décor héraldique n'est jamais banal et vulgaire, car il se prête à toutes les fantaisies et quoi que en restant astreint à de certaines règles immuables, il offre mille ressources à l'imagination de l'artiste.

Les idées si nouvelles et si justes que M. de Montenach a émises dans son dernier travail méritaient d'être présentées aux lecteurs des «Archives héraldiques»: puissent-elles attirer à l'auteur des lignes qui vont suivre la reconnaissance et l'admiration de tous les amis de l'art. *N. G. de P.*

* * *

Dans le troisième numéro du *Fribourg artistique*, celui de juillet 1903, nous trouvons couchée dans le gazon, une pierre rongée portant, à demi effacées, les armes des sires de Montagny. Ce n'est rien et cela dit tant de choses!

Les seigneurs, les bourgeois, les paysans, les artisans du passé avaient ainsi l'habitude de marquer partout le signe distinctif de la race, de la famille ou de leur personnalité. Ces blasons, ces symboles, qu'ils ornent un château altier, qu'ils soient enfouis sous les lierres de quelques ruines branlantes, peints au fronton d'une modeste grange, sculptés sur une crédence, nichés à l'angle d'une maison, nous sont infiniment précieux par ce qu'ils racontent et par ce qu'ils évoquent.

Ce n'est point le cas de rechercher ici les origines du blason, ni de dire les enseignements tirés de lui par l'érudition. Nous ne voulons pas revenir non plus sur les passions politiques qui firent des armoiries, à un moment de notre histoire, la représentation des réactions aristocratiques, des privilèges jaloués et détestés. On leur infligea alors dans la haine, le sort du régime auquel elles étaient liées par erreur et ignorance.

Je voudrais simplement constater que le blason et tous les multiples décors empruntés à l'héraldique, avec plus ou moins de fantaisie, furent chez nous les meilleurs éléments de l'art local et populaire. S'il existe une contrée où l'armoirie a des racines démocratiques et libertaires, c'est bien la nôtre. Partout en Suisse, face à l'écu féodal ou patricien, s'étaient en floraisons touffues et multicolores, les armes des bourgeois, des paysans, des corporations ouvrières, celles des villages et des villes.

Cette généralisation dans l'emploi de l'armoirie fut une des premières manifestations de l'égalité des classes sociales, de l'ascension vers le Pouvoir des couches profondes du peuple, ce double idéal, aujourd'hui réalisé.

Je suis donc fort étonné que Solandieu, le fin et délicat écrivain dont j'apprécie fort les croquis alpestres, ait publié naguère dans la *Liberté* les lignes suivantes où je retrouve la trace de superstitions démocratiques sans raison d'être maintenant.

Le passage de l'article de Solandieu que je vais citer constitue, du reste, un solide argument en faveur de ma thèse, nous montrant quelles proportions l'usage de ces emblèmes avait pris, en Suisse, dans certains milieux compagnards, et toute la richesse décorative dont il était l'aliment :

« Tourtemagne a de nombreuses maisons des XVI^{me} et XVII^{me} siècles; elles sont généralement flanquées de tourelles crénelées, ont des portes et fenêtres ogivales et à chanfrein, des escaliers en colimaçons, et, sur leur façade principale, généralement au-dessus de la porte d'entrée, les armoiries de la famille sculptées dans le marbre vif ou scellées dans le tuf de l'encadrement.

Le sentiment héraldique, né du patriciat, s'est attaché au cœur des paysans tourtemanais comme la cuscute au champ de trèfle; ils ont un pieux respect pour le blason, le culte des armoiries, dont ils ornent les croix et pierres tumulaires de leur cimetière.

Ce relief de *féodalisme* est, d'ailleurs, bien compréhensible chez un peuple qui a vécu si longtemps sous le régime oligarchique des hobereaux moyennageux. C'est un atavisme qui durera aussi longtemps que les indéracinables préjugés et que l'éternelle vanité humaine.

Mais, à côté de ce petit travers social, point dangereux d'ailleurs pour la sécurité de la République, le descendant de l'ancien seigneur ou du serf à la glèbe est le meilleur enfant du monde ».

Ce serait donc pour le paysan attaché au Terroir par la chaîne des générations, ce serait donc un travers social que d'imprimer aux choses venant de ses pères, tenant à sa race, à sa maison comme à son tombeau, l'empreinte représentative de la durée, de la permanence, de la continuité de la famille!

Cette opinion me paraît contraire à toutes les données sociologiques actuelles; on cherche à relever par tous les moyens le foyer familial, cette vraie cellule de la ruche sociale; la question du logement ouvrier, du *home* fait des progrès, les partisans de l'art social cherchent à parer le logis des humbles; le problème du *homestead* est soulevé dans les enceintes législatives; on voudrait soustraire par des lois le bien rural au partage et à la saisie, bref, tout un

ensemble de faits révélateurs nous montre une renaissance de cet esprit communautaire dont l'armoirie fut la plus frappante et la plus logique expression.

Jadis, dans ce moyen âge qu'on a représenté si sombre et si barbare, la vie sociale s'épanouissait librement dans l'ordre et la mesure: l'ordre et la mesure qui sont la garantie et non la négation de la liberté.

Les villes, les communautés civiles, les confréries, les corporations avaient déjà des bannières, des couleurs, symboles de leur histoire, de leur préoccupation particulière, de leur raison d'être, et ces drapeaux ont souvent flotté au premier rang dans les batailles, pour la Patrie, pour le Droit et pour la Liberté.

Sur leurs plis multicolores déployés au vent des mêlées sanglantes, il y avait l'âme du peuple qui planait.

A côté des blasons orgueilleux de la noblesse, se dressait aussi fier et aussi respecté l'écusson corporatif où les humbles outils du tisserand, du boulanger, du boucher et du charpentier brillaient sur des fonds d'azur et d'or.

Une visite dans nos Musées prouve à quel point l'héraldique était en honneur dans les milieux populaires et nous montre tout le profit que l'art national suisse a su tirer de lui.

Certaines associations octroyaient des armes à chacun de leurs membres et cette habitude s'est perpétuée, dans quelques localités, jusqu'à nos jours. Lors des mariages bourgeois, le bahut contenant les trésors du trousseau était peint, enluminé avec des devises, des dates, des figures. L'usage du vitrail commémoratif était répandu dans tous les milieux et l'art du verrier cultivé dans notre Suisse avec tant d'éclat, était un art héraldique.

Nous devons, du reste, reconnaître que les pays germaniques moins bouleversés par les influences stérilisantes de la révolution française gardèrent davantage les traditions héraldisantes comme en témoigne encore aujourd'hui la construction moderne dans certaines villes et certains villages de la Suisse orientale et de l'Allemagne.

Dans les petits cantons, foyers primitifs de notre affranchissement national, on voit encore des armoiries partout en grand nombre, on en continue l'emploi sans y attacher les idées de caste qui chez nous les firent proscrire.

Proscription appuyée sur des prétextes bien enfantins puisque dans son armorial¹, le Père Apollinaire nous donne les types de près de 500 écussons se rapportant à notre petit pays. Dans les papiers de cet historien, déposés aux archives de l'Etat, on trouverait plus de 900 blasons divers, recueillis dans notre seul canton. Ces chiffres me paraissent éclairer ma démonstration et faire justice de certaines idées si longtemps fatales à l'art héraldique qui peut et doit redevenir un art populaire.

Je m'étonne que, dans une époque où triomphe l'individualisme, les hommes très ardents à défendre leurs droits personnels, soient si peu enclins à marquer les choses dont ils s'entourent d'un signe indiquant leur caractère, leur état, leurs fonctions.

¹ Armorial historique du Canton de Fribourg par le P. Apollinaire, capucin, avec la collaboration de A. de Mandrot Lt Colonel fédéral. 1865.

Si quelque cataclysme amenait l'engloutissement de nos petites cités d'aujourd'hui, les archéologues futurs ne trouveraient dans cette fosse commune de notre civilisation locale que des débris informes, anonymes et muets.

Les idées nouvelles ayant cours maintenant dans le domaine social, et auxquelles je faisais allusion à l'instant, amènent cependant peu à peu, nous devons le reconnaître, un certain retour du sentiment dont nous déplorons la perte; sans doute sous des formes nouvelles, avec un autre langage, une autre orientation. Mais au point de vue esthétique, qui seul nous intéresse ici, cette renaissance pourra devenir très féconde.

La fondation et le progrès de la *Société suisse d'héraldique* présidée par M. Jean Grellet, de Neuchâtel, sont d'heureux augure.

On constate, en outre, dans toutes nos archives et bibliothèques la multiplicité grandissante des recherches et des études appliquées au blason. Remarquons que les savants et les spécialistes adonnés à ces travaux sont peu nombreux; c'est le gros public, ce sont les familles qui perquisitionnent, fouillent des documents destinés à remettre en honneur la marque distinctive de leur nom et de leur race.

Enfin les municipalités, les communes font reviser soigneusement leurs anciens sceaux; certaines particularités abolies jadis sont reprises, chaque ville, chaque village veut fixer d'une manière normale les couleurs et les emblèmes obtenus ou adoptés.

La Société d'histoire du canton de Fribourg, donnant suite à un nombre considérable de demandes, poursuit chez nous ce travail régénérateur.

L'esprit d'association rayonnant toujours davantage offre au blason une foule de perspectives favorables et déjà nos bannières redeviennent artistiques et parlantes.

Nos fêtes nationales, nos centenaires, nos cortèges sont autant de manifestations mettant en valeur les étendards et les écus de nos villes et de nos cantons. L'éclat de nos rues pavoisées vient des nombreuses couleurs héraldiques qui se mêlent et flottent au vent léger. Aucun pays ne peut offrir un tel spectacle, une pareille richesse et une pareille diversité. De plus en plus l'emploi décoratif de ces éléments se perfectionne; le Festival vaudois fut pour l'héraldisme un triomphe et une consécration.

Le monde industriel et commercial qui employait tant de marques de fabrique, laides, grotesques et absurdes se préoccupe d'infiltrer un peu de beauté et de mesure dans le signe distinctif des maisons et des produits. Les citoyens eux-mêmes ne craignent plus les sarcasmes et font sculpter souvent sur leurs maisons, leurs meubles et leurs bibelots les attributs de leur famille. Ils sont imités par les administrations, les banques, les hôtels; bref, il en est du blason comme de la corporation, ils recommencent tous deux selon de nouvelles formules et en vertu des idées et des forces sociales aujourd'hui dominantes.

Puissions-nous à Fribourg, entrer plus avant dans cette voie avec l'appui, l'exemple des pouvoirs publics et des sociétés savantes.

Le peuple est souverain, qu'il use de tous les droits de la souveraineté, écu, sceptre, couronne, bonnet, devise; nul ne les lui disputera plus. Mais qu'il

le fasse dans un sentiment d'art et de beauté pour raconter dans un noble langage aux âges futurs, la grandeur de notre civilisation.

Donnons un accent, une intonation, un filet de voix aux choses familières qui nous entourent; un jour elles parleront de nous dans un lointain avenir, alors que nos os confondus, cesseront même d'alimenter dans les profondeurs du sol, la vie obscure des germes féconds.

Die Ahnentafeln des Bürgermeisters Adelberg Meyer zum Pfeil und dessen dritter Ehefrau Catharina Bischoff von Hiltelingen.

Von August Burckhardt.

(Hiezu Tafel XI)



Fig. 54

Die sogenannte Beinheimische Handschrift der Basler Universitäts-Bibliothek, d. h. die aus Auftrag von Bürgermeister Adelberg Meyer in den 1520er Jahren verfertigte Abschrift der deutschen Übersetzung von Heinrich v. Beinheims lateinischer Chronik, enthält auf einigen, Beinheims Text vorgehefteten Blättern zunächst eine von 1533 — dem Jahre von Adelberg Meyers Verheiratung mit Catharina Bischoff — bis 1656 reichende Familienchronik der Meyer zum Pfeil, dann ferner eine Kopie der alten, schon zu Anfang des XV. Jahrhunderts errichteten und 1515 ebenfalls durch Adelberg Meyer und dessen Bruder Bernhard erneuerten und erweiterten Jahrzeitstiftung des Geschlechts, sowie endlich auf weiteren 22 Blättern die Wappen aller in der Familienchronik genannten Personen. Wir können bei diesen Wappentafeln deutlich zwei Hände unterscheiden, von denen die eine, welcher wir auf den vier ersten Blättern begegnen, noch der ersten Hälfte des XVI. Jahrhunderts angehört, also gleich-